



AVIS IMPORTANT

LEVÉE DE L'AVIS

D'ÉBULLITION DE L'EAU

Date : _____

La Ville de Pont-Rouge vous informe que l'avis d'ébullition préventif de l'eau émis précédemment vient d'être levé. L'eau du robinet peut donc être consommée normalement à nouveau.

Les analyses effectuées démontrent que l'eau répond aux normes de qualité en vigueur et qu'il n'est plus nécessaire de la faire bouillir avant de la consommer.

Nous vous remercions de votre compréhension.

—
Ville de
Pont-Rouge



Travaux publics

Tél. : 418 873-2582

Courriel : info@ville.pontrouge.qc.ca